



### **Guide pédagogique d'Imaginez le Canada :**

<https://nctr.ca/education-fr/programmes-educatifs/imaginez-le-canada/?lang=fr>

1. Trucs et astuces pour le volet Art et Essai (avec exemples)
2. Trucs et astuces pour le volet Projet (avec exemples)
3. Le processus : Fonctionnement et attentes
4. Aspects juridiques
5. Conclusion

#### **1. Trucs et astuces pour le volet Art et Essai :**

Les œuvres artistiques et les essais sont évalués selon une grille d'évaluation qui examine non seulement l'œuvre elle-même, mais aussi le texte d'accompagnement figurant sur le formulaire de soumission.

Le NCTR recherche des œuvres qui reflètent **la créativité et l'originalité**, et qui sont exemptes de clichés. Nous encourageons **la personnalisation**, qui permettra à chaque soumission de se démarquer et de créer un lien entre les jeunes et le sujet.

Nous recherchons des œuvres qui témoignent d'une réflexion individuelle et d'une compréhension du thème de la réconciliation, en fonction de l'âge et des capacités des jeunes. Nous encourageons les jeunes à envisager l'avenir sous l'angle de la réconciliation.

#### **Qu'est-ce qu'une « perspective de réconciliation » ?**

Une perspective de réconciliation consiste à observer le monde qui nous entoure et à constater que les 94 appels à l'action de la CVR, les 231 appels à la justice pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, et les 46 articles de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) sont pleinement mis en œuvre.

C'est un monde où la vérité et la réconciliation sont abordées par les gouvernements fédéral, provinciaux/territoriaux et municipaux et se retrouvent dans les foyers, les communautés, les lieux de travail et les écoles des Canadiens autochtones et non autochtones.



Adopter une perspective de réconciliation, c'est observer le monde qui nous entoure et constater que les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, les 231 appels à la justice pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et les 46 articles de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) sont pleinement mis en œuvre.

C'est un monde où la vérité et la réconciliation sont prises en compte par les gouvernements fédéral, provinciaux/territoriaux et municipaux et où elles se manifestent dans les foyers, les communautés, les lieux de travail et les écoles des Canadiens et Canadiennes autochtones et non autochtones.

À quoi ressemblerait le Canada si...

- Nous avions un premier ministre autochtone ?
- Nous reconnaissions les langues autochtones comme langues officielles ?
- Nous levions tous les avis d'ébullition de l'eau ?
- Il y avait des écoles sûres et accueillantes dans toutes les communautés ?
- Nous éliminions les conséquences néfastes des pensionnats sur la santé ?

Les contributions peuvent prendre de nombreuses formes : peintures, techniques mixtes, poésie, scénarios, chansons et même documentaires vidéo. La seule limite est la créativité des jeunes !

Nous suggérons que les œuvres d'art se concentrent sur l'art, sans texte superflu, et que les textes se concentrent sur le texte. Les œuvres mêlant les deux sont possibles et autorisées, mais elles se démarqueront probablement moins que les œuvres composées uniquement d'art ou uniquement de texte.

Les formulaires de soumission doivent être dûment remplis, y compris les signatures et les réponses aux questions de dissertation.

Les questions de dissertation visent à comprendre le symbolisme, les significations profondes de l'œuvre et la compréhension de la réconciliation par le jeune. Les formulaires incomplets ne seront pas pris en compte lors de l'évaluation.

Avant qu'un jeune soumette son projet, posez-lui les questions suivantes :

- Est-il créatif, original et exempt de clichés ?
- Est-il personnel ?



- Est-il réfléchi, introspectif et percutant ?
- Est-il tourné vers l'avenir et aborde-t-il le thème de la réconciliation ?
- Est-il abouti, corrigé et peaufiné (en fonction de l'âge et des capacités) ?

Exemples de soumissions réussies :

1) *Who am I?* de Liam, niveau 5



Ce qui ressort :

- Le dessin illustre **le parcours de la personne honorée**, adoptée et vivant loin de sa communauté d'origine, et sa découverte de son identité autochtone. C'est **personnalisé** et il met en valeur son héritage et l'importance de reconnaître ses deux familles.
- Dans son essai, Liam a exprimé le désir de **continuer à approfondir** sa compréhension de ce que signifie être Tlicho des Territoires du Nord-Ouest tout en vivant dans le Sud.

2) *Reconciliation* de Danah, niveau 8

*Reconciliation*

*What is reconciliation?*



*Is it the mending of broken relationships?*

*The acceptance of wrong doing?*

*Refusing to live in ignorance?*

*Is there only one way or does it come in many forms?*

*To reconcile is to restore*

*It's to celebrate what they tried to destroy*

*It is not anger, resentment, and hate*

*But love, coexistence and change*

*It is to acknowledge the brokenness, the pain and the suffering*

*Reconciliation is healing*

*Slowly but surely*

*It is not to all be done by one*

*It is also not to be ignored*

*It is coming together as one to bring back the beauty that was once all around us*

*It is for us to have pride in all our radiance*

*It is to fill that void of darkness and bring back that balance*

*Reconciliation is different for each and every one of us*

*We all have a vision of reconciliation*

*But it is up to us*

*We cannot change the past*

*We cannot be sure of our future*

*It is up to each and every one of us*

*Now, in the present*

*To make sure that we pass down to our descendants, a nation truly worth of pride*

*a reconciled Canada*

Ce qui ressort :

- Le poème est **bien écrit, profond et introspectif**.
- L'auteure, nouvellement arrivée au Canada, a apporté une perspective unique à son poème et a démontré **une solide compréhension** des facteurs nécessaires à une véritable réconciliation.



3) *Reconciled Canada* de Katerina, niveau 11 :



Ce qui ressort de cette œuvre :

- Le tableau est **inspirant et porteur d'espoir**. Il représente **des Autochtones et des non-Autochtones en harmonie**, symbolisée par de magnifiques paysages (coucher de soleil et ciel) ainsi que par des colombes (symbole de paix). On y voit des vêtements traditionnels autochtones et les drapeaux des Métis, du Nunavut et des Anishinaabeg sur une bannière commune avec le drapeau canadien.
- Katerina a également rédigé **un essai poignant et perspicace sur la réconciliation**, dans lequel elle souligne l'importance de « remédier aux injustices historiques, de promouvoir le respect culturel et de bâtir une société plus inclusive ».

### 3. Trucs et astuces pour le volet projet :

Les projets soumis sont évalués à l'aide d'une grille d'évaluation qui examine le plan du projet, le budget et le texte d'accompagnement figurant sur le formulaire de soumission.



Le CNVR souhaite soutenir des projets dont l'échéancier est **raisonnable** et **réalisable** et dont le **budget est bien pensé**. Nous encourageons les projets **inclusifs** qui impliquent le plus grand nombre de personnes possible (classe, école ou communauté).

À l'instar des projets artistiques et des dissertations, nous recherchons des projets qui reflètent le thème « Imaginer un Canada ». Nous privilégions les projets qui témoignent d'une **réflexion personnelle** et d'une **compréhension du sujet de la réconciliation**, fondée sur la résolution d'un **besoin observé** par les jeunes à l'école ou dans la communauté.

**Les formulaires de soumission doivent être dûment remplis, y compris les réponses aux questions de dissertation, et comporter une lettre d'appui.**

Les questions de dissertation visent à comprendre les raisons d'être du projet, l'identité des jeunes responsables et la manière dont les peuples autochtones y participent, notamment les survivants des pensionnats ou des pensionnats de jour, les aînés et les gardiens du savoir. Les projets ayant bénéficié de consultations ou de la participation des Autochtones ont plus de chances d'obtenir du financement.

Les formulaires de soumission incomplets ne seront pas pris en compte lors de l'évaluation.

Avant qu'un jeune ne soumette son projet, posez-vous les questions suivantes :

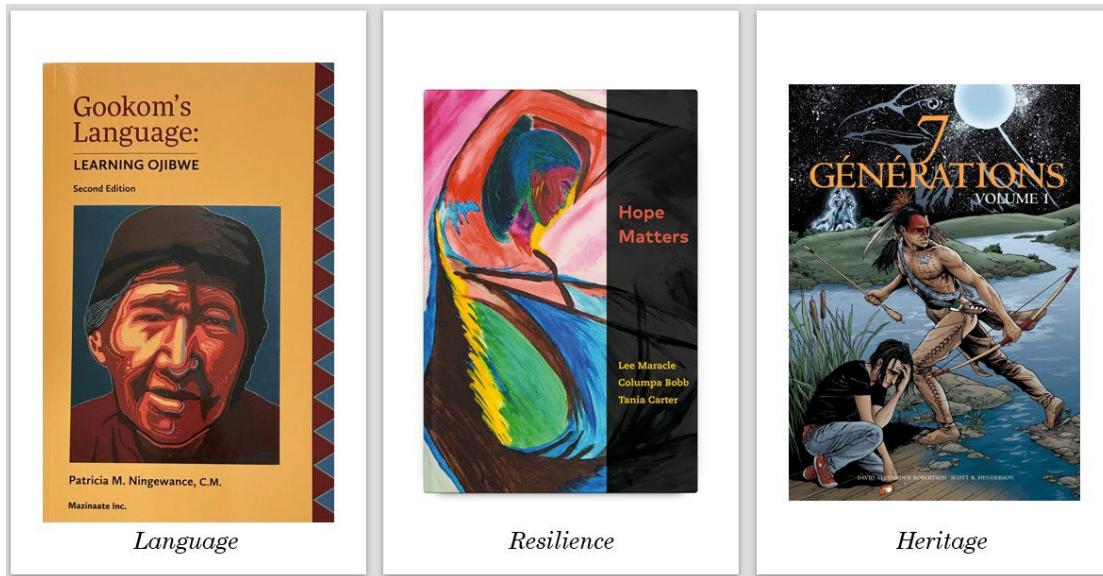
- Le projet est-il créatif, original et personnalisé ?
- Comment ce projet répond-il à un besoin ou contribue-t-il à la réconciliation ?
- Quelle est l'ampleur de son impact ?
  - Le projet profite-t-il à une classe ? À une école ? À une communauté plus large ?
  - Une communauté autochtone en bénéficie-t-elle ?
- Un survivant des pensionnats, un gardien du savoir ou un aîné a-t-il fourni des conseils ou un accompagnement ?
- Le projet est-il réalisable ?
  - Sera-t-il réalistelement réalisable compte tenu du budget et de l'échéancier ?



Exemples de projets retenus pour financement :

1) Projet de bibliothèques en milieu carcéral de l'école secondaire St. Paul's

Le projet de St. Paul's a été mené par quatre élèves du secondaire qui ont constitué une collection de livres sur des sujets autochtones d'intérêt et des méthodes de guérison, destinés à circuler dans les établissements correctionnels du Manitoba pour les détenus Autochtones.



Ce qui ressort de ce projet :

- Ce projet a le potentiel d'avoir un impact **positif important** sur la population autochtone incarcérée. Cela témoigne d'**une compréhension des répercussions persistantes du système des pensionnats** et des lacunes dans le soutien apporté à cette population.
- Les jeunes ont été **accompagnés par des gardiens du savoir et des aînés** dans la mise en œuvre du projet.
- La portée du projet est restée **flexible**, quel que soit le montant du financement reçu. Par exemple, le nombre de livres achetés était ajustable.

2) Espace culturel et cérémoniel de l'École Okotoks

Trois jeunes, parmi un groupe de 450 élèves, ont mené un projet de création d'un espace extérieur à vocation pédagogique et cérémonielle, ouvert à l'école et à la communauté.



### Points saillants du projet :

- Le projet a le potentiel d'avoir un impact sur l'école et la communauté, a mobilisé l'ensemble de l'établissement et a pris en compte l'accessibilité et l'accès du public.
- Le projet s'inspire des enseignements culturels des Cris Pieds-Noirs.
- Les jeunes responsables ont collaboré avec plusieurs mentors, dont un aîné, le coordonnateur de l'apprentissage autochtone de la commission scolaire et le conseiller autochtone de la Ville d'Okotoks. L'ampleur du soutien et de la participation aux consultations autochtones témoigne de l'engagement des jeunes envers le projet.

### 3. Le processus : Fonctionnement et attentes

#### **Volet Art & Essai :**

##### Étape 1 : Soumission

Un jeune ou un groupe de jeunes crée une œuvre pour le volet Art et Essai avant la date limite de soumission du 23 janvier 2026.

##### Étape 2 : Sélection

Le CNVR examine les formulaires de candidature et sélectionne les lauréats en fonction de la région, de l'âge, du niveau scolaire, de la communauté et de la représentation linguistique. Les lauréats sélectionnés sont avisés par courriel. Les avis sont envoyés au jeune, à son ou ses tuteurs et à son enseignant. Plus le formulaire est complet, mieux c'est.

Un code de conduite, qui décrit les attentes envers les lauréats participant au programme, leur sera soumis pour examen et signature.

#### **Volet Projet :**

##### Étape 1 : Soumission

Un jeune ou un groupe de jeunes crée une œuvre pour le volet Projet et soumet une description du projet, un calendrier et un budget avant **la date limite de soumission du 23 janvier 2026**.

##### Étape 2 : Sélection

Le CNVR examine les formulaires de candidature et sélectionne les lauréats en fonction de la région, de l'âge, du niveau scolaire, de la communauté et de la représentation linguistique. Les lauréats sélectionnés sont avisés par courriel. Les avis sont envoyés au jeune, à son ou ses tuteurs et à son enseignant. Plus le formulaire est complet, mieux c'est.

Un code de conduite, qui décrit les attentes envers les lauréats participant au programme, leur sera soumis pour examen et signature.



(Allez à l'étape 4!)

### Étape 3 : Documents essentiels

Pour le volet « Projet », les renseignements financiers doivent être recueillis avant la distribution des fonds. Seul un établissement scolaire ou un organisme de soutien, et non un particulier, peut recevoir le financement au nom du projet.

L'établissement scolaire ou l'organisme de soutien doit soumettre une facture à l'Université du Manitoba pour recevoir les fonds du projet et doit être ajouté au système de fournisseurs de l'Université.

Cette étape peut s'avérer complexe ! N'hésitez pas à nous demander conseil sur la façon de remplir le formulaire de demande de fournisseur. Le Centre national de recherche sur les technologies de l'information (CNRT) est hébergé par l'Université du Manitoba et est soumis à ses procédures financières. Les fonds ne peuvent être distribués sans ces documents essentiels.

### Étape 4 : Formation au leadership

Les lauréats, les jeunes et les mentors participants seront invités à deux journées de formation en ligne. Ces séances ont lieu en avril, généralement de 10 h à 14 h (heure centrale), avec des pauses. Cependant, comme nous travaillons avec des jeunes partout au Canada, l'horaire de ces pauses pourrait ne pas correspondre à l'heure du dîner habituelle. Selon les fuseaux horaires, il est probable qu'ils devront également prendre leur repas du midi pendant la formation.

La première journée portera sur le vécu dans les pensionnats autochtones et les

### Étape 4 : Formation au leadership

Les lauréats, les jeunes et les mentors participants seront invités à deux journées de formation en ligne. Ces séances ont lieu en avril, généralement de 10 h à 14 h (heure centrale), avec des pauses. Cependant, comme nous travaillons avec des jeunes partout au Canada, l'horaire de ces pauses pourrait ne pas correspondre à l'heure du dîner habituelle. Selon les fuseaux horaires, il est probable qu'ils devront également prendre leur repas du midi pendant la formation.

La première journée portera sur le vécu dans les pensionnats autochtones et les



enseignements culturels autochtones. La deuxième journée sera axée sur le leadership et l'entrepreneuriat et s'adressera plus particulièrement aux participants du volet Projet (mais est ouverte à tous les lauréats).

Nous vous recommandons fortement de tout mettre en œuvre pour permettre à vos jeunes d'y participer, en leur fournissant un endroit calme et un ordinateur portable, des écouteurs, etc.

#### Étape 5 : Voyage pour la célébration nationale

Des dispositions seront prises pour que chaque jeune et un accompagnateur se rendent à Winnipeg en juin pour la Célébration nationale et la Cérémonie d'hommage. Le CNVR prendra en charge les frais de voyage, d'hébergement et de repas du jeune et de son accompagnateur.

Les annulations de dernière minute ou les vols manqués seront facturés aux accompagnateurs. Si les familles souhaitent amener d'autres membres de leur famille ou prolonger leur séjour, elles devront assumer ces frais.

#### Étape 6 : Célébration nationale et cérémonie d'honneur

La célébration nationale sera diffusée en direct sur la chaîne YouTube du CNVR.

Si les jeunes ne peuvent se rendre à Winnipeg, ils pourront présenter leur travail par Zoom ou au moyen d'une vidéo préenregistrée. Des entrevues avec les médias ou des interviews d'élèves pourraient avoir lieu ; le cas échéant,

enseignements culturels autochtones. La deuxième journée sera axée sur le leadership et l'entrepreneuriat et s'adressera plus particulièrement aux participants du volet Projet (mais est ouverte à tous les lauréats).

Nous vous recommandons fortement de tout mettre en œuvre pour permettre à vos jeunes d'y participer, en leur fournissant un endroit calme et un ordinateur portable, des écouteurs, etc.

#### Étape 5 : Voyage pour la célébration nationale

Des dispositions seront prises pour que chaque jeune et un accompagnateur se rendent à Winnipeg en juin pour la Célébration nationale et la Cérémonie d'hommage. Le CNVR prendra en charge les frais de voyage, d'hébergement et de repas du jeune et de son accompagnateur.

Les annulations de dernière minute ou les vols manqués seront facturés aux accompagnateurs. Si les familles souhaitent amener d'autres membres de leur famille ou prolonger leur séjour, elles devront assumer ces frais.

#### Étape 6 : Célébration nationale et cérémonie d'honneur

La célébration nationale sera diffusée en direct sur la chaîne YouTube du CNVR.

Si les jeunes ne peuvent se rendre à Winnipeg, ils pourront présenter leur travail par Zoom ou au moyen d'une vidéo préenregistrée. Des entrevues avec les médias ou des interviews d'élèves pourraient avoir lieu ; le cas échéant,



une autorisation de droit à l'image et à la vidéo devra être signée.

une autorisation de droit à l'image et à la vidéo devra être signée.

#### **4. Aspects juridiques :**

Lors de la soumission d'une œuvre artistique ou d'un essai, la signature du jeune et de son tuteur est requise afin de céder les droits moraux à l'Université du Manitoba.

Cette étape est nécessaire pour que le CNVR puisse apporter des modifications à l'œuvre, telles que le redimensionnement, le recadrage ou autres retouches, en vue de la publication du livret d'art, de sa diffusion sur les médias sociaux et de son partage sur le site web.

Pour toute question ou préoccupation concernant la cession des droits moraux ou toute autre mention juridique, veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante :  
[imagineacanada@umanitoba.ca](mailto:imagineacanada@umanitoba.ca)

#### **5. Conclusion :**

Le Centre national pour la vérité et la réconciliation (CNVR) a été témoin de visions véritablement inspirantes de ce à quoi notre pays pourrait ressembler une fois la réconciliation accomplie. Ce sont les jeunes d'aujourd'hui, par leurs rêves et leurs paroles, qui éclairent la voie à suivre.

Nous vous encourageons vivement à inciter vos artistes et écrivains, vos rêveurs et futurs défenseurs des droits, vos futurs décideurs politiques, à envisager de consacrer leur énergie créative à un projet de réconciliation ou à une représentation de ce à quoi ce pays pourrait ressembler une fois la réconciliation accomplie.

Ce programme a également ouvert des portes à d'anciens participants. Une ancienne participante, ayant constaté des répercussions négatives sur la santé dans sa communauté d'accueil, a intégré la faculté de médecine dans le but de revenir y prodiguer des soins de santé avec le soutien du CNVR. Le Centre a invité des personnalités honorées à prendre la parole et à se produire lors d'événements du CNVR, tels que le spectacle de mobilisation des jeunes organisé dans le cadre de la Semaine de la vérité et de la réconciliation. Des écoles participant au programme ont également été sélectionnées pour accueillir des témoignages de survivants durant cette même semaine.

Ce programme n'est qu'un début, alors s'il vous plaît : acceptez notre invitation à inciter vos élèves et vos classes à participer au rêve d'un Canada meilleur à venir !